

DISTRIBUTION DE DIVIDENDE

Le Directoire présidé par Monsieur Abdelaziz Daddane s'est réuni en date du 28 Mars 2013 au siège de la société sis au Casanearshore Park à Casablanca. Il a examiné l'activité de la société Maghrébine de Monétique (S2M) et arrêté les comptes au terme de l'année 2012 qui ont fait l'objet d'une publication le 30 Mars 2013. »

Par ailleurs, le Directoire a décidé de demander au Conseil de Surveillance de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire la distribution d'un dividende de 20.800.000,00 dirhams :

- 12.000.000,00 de dirhams à titre de dividende ordinaire, soit 15 dirhams par action à prélever sur le bénéfice de l'exercice 2012, et
- 8.800.000,00 dirhams à titre de dividende exceptionnel, soit 11 dirhams par action, à prélever sur les réserves de la société.

